

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mercredi 4 octobre 1989:

«L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Anderson,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier l'avenir des institutions financières canadiennes, dans un contexte mondial concurrentiel et en constante évolution, et particulièrement l'appartenance de ces institutions; et

Que le comité fasse rapport au plus tard le 31 mars 1990.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mercredi 14 mars 1990:

«L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur McElman,

Que, nonobstant l'ordre adopté par le Sénat le mercredi 4 octobre 1989, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé à étudier les institutions financières canadiennes, soit habilité à présenter son rapport final au plus tard le lundi 30 avril 1990.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mercredi 11 avril 1990:

«L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Anderson,

Que, nonobstant l'ordre adopté par le Sénat le 14 mars 1990, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé à étudier les institutions financières canadiennes, soit habilité à présenter son rapport final au plus tard le lundi 10 mai 1990.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Gordon L. Barnhart